



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2013

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Diane Desjardins, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue le **mardi 11 décembre 2012**, à **20 h 00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville, au 330 montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DOUZE

Diane Desjardins
Greffière